

COMMUNE DE BREBIÈRES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT  
Arras

CANTON  
BREBIÈRES

Séance  
Ordinaire

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-neuf, le douze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Maire, en suite de convocation en date du six février deux mil dix-neuf, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents :** M. HECQUET Jean-Pierre, Maire, Président, Mme CIESLAK Jocelyne, M. CICORIA Nicolas, M. BRISSEZ Francis, Mme SARRAZIN Micheline, Mme LEGROS Sylvie, Mme MORENT Sophie, Mme DUFOUR André, M. DEGORGUE Didier, Mme LIBERAL Christine, M. CIRAUDO Roland, M. LECLERCQ Philippe, M. DERVAUX Philippe, Mme DUHAUTOIS Myriam, M. BEZU Pierre, M. SZYMCZAK Stanislas, Mme MERESSE Sylvie.

Séance du 12 février 2019

**Étaient absents :** M. COPLO Alain et Mme LE ROY Blandine.

**Étaient absents représentés :** M. DEGELDER René à M. BRISSEZ Francis, M. LAURENT Pierre-Marie à M. HECQUET Jean-Pierre, Mme DAVID Carine à Mme MORENT Sophie, Melle LEDO Céline à Mme LEGROS Sylvie, Melle PERPELITZA Marie à Mme CIESLAK Jocelyne, M. MOREAU Jean-Pierre à M. BEZU Pierre, Mme POTEAU Nathalie à Mme MERESSE Sylvie et Mme MASIERO Cécile à M. SZYMCZAK Stanislas.

M. CIRAUDO Roland a été désigné comme secrétaire de séance.

**Objet : AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PRÉSENTÉES PAR LA SOCIÉTÉ GODDMAN FRANCE**

Monsieur le Maire expose que la société GOODMAN FRANCE a déposé un permis de construire pour une plateforme logistique le 4 mai 2018.

Le projet porte sur une superficie de 18ha 19a 58ca. Le terrain concerné est l'ancien parc à bois appartenant à la Société Stora Enso.

La demande d'autorisation environnementale ainsi que la demande de permis de construire présentées par la Société GOODMAN FRANCE, en vue de procéder à l'exploitation d'un bâtiment logistique nécessite la réalisation d'une enquête publique unique.

L'enquête publique se déroule du 4 février au 7 mars 2019, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2019-5 du 10 janvier 2019.

Le périmètre de l'enquête est étendu aux communes limitrophes à savoir : Corbehem, Gouy sous Bellonne, Noyelles sous Bellonne, Vitry en Artois (Pas-de-Calais), Courchelettes, Férin et Lambres lez Douai (Nord).

Le dossier et le registre d'enquête sont disponibles à l'accueil de la mairie (description du projet sur le site de la préfecture : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications – Consultation du Public – Enquête Publique – ICPE AUTORISATION – GOODMAN FRANCE BREBIERES).

Un commissaire enquêteur a été désigné et siège à la mairie de BREBIÈRES.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à formuler un avis sur ce projet.

⇒ Le conseil municipal, après en avoir délibéré comme suit :

➤ POUR	:	19
➤ CONTRE	:	0
➤ ABSTENTIONS	:	6

**DONNE** un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale et la demande de permis de construire présentées par la Société GOODMAN FRANCE en vue de procéder à l'exploitation d'un bâtiment logistique.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.  
Au registre, ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Jean-Pierre HECQUET,  
Maire.



Envoyé en préfecture le 20/02/2019

Reçu en préfecture le 21/02/2019

Affiché le 22/21/19

ID : 062-216201731-20190212-DCM2019013-DE

**Recours, informations des usagers**

*Il est possible de contester la présente décision auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*